



DOSSIER D'INSCRIPTION/RÉINSCRIPTION 2023-2024

- ➔ Le dossier devra être obligatoirement remis en mains propres les jours d'inscription/réinscription en présence du responsable légal et/ou de l'élève
- ➔ Aucun dossier ne sera accepté si retour par voie postale sauf cas exceptionnels.
- ➔ L'inscription ne sera définitive qu'une fois le dossier complet.

PIÈCES À COMPLÉTER ET À DÉTACHER POUR REMISE À L'INSCRIPTION / RÉINSCRIPTION	X
Fiche de renseignements élève Recto-verso à compléter et SIGNER en bas de page	
Fiche Intendance (en y joignant un RIB) + autorisation de prélèvement automatique (facultatif)	
Fiche Médicale confidentielle à signer <u>avec copie vaccinations</u> (à remettre sous enveloppe cachetée avec mention INFIRMERIE)	
Questionnaire médical pour la visite médicale pour les mineurs sauf pour les 3 ^{ème} PMT, les CAP ET BAC PRO Métiers de la sécurité à compléter et SIGNER (à remettre sous enveloppe cachetée avec mention INFIRMERIE)	
<u>Si demande d'internat</u> : Fiche de demande internat à compléter et signer avec renseignement du CORRESPONDANT OBLIGATOIRE	
<u>Facultatif</u> : adhésion et autorisation UNSS (Association Sportive) à signer	
<u>Facultatif</u> : adhésion et appel à cotisation Foyer Socio-éducatif	
PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR :	
POUR TOUS LES NOUVEAUX ÉLÈVES	
EXEAT à demander à l'établissement d'origine (établissement où était scolarisé l'élève)	
Copie de la carte d'identité de l'élève (en cours de validité)	
Copie du livret de famille (parents ET enfants)	
↳ <u>Si séparation ou divorce</u> : copie du jugement	
Pour les élèves de 2 ^{nde} BAC PRO Métiers de la Sécurité et 2 ^{nde} CAP Agent de Sécurité : extrait du casier judiciaire (bulletin n°3)	
Pour les nouveaux élèves venant de 1ère PRO ou CAP/BEP : copie des notes CAP ou BEP à envoyer au lycée dès réception à votre domicile et avant le début de la nouvelle année scolaire	
POUR TOUS LES ÉLÈVES	
<u>Si adhésion UNSS</u> : 1 photo d'identité àagrafer sur la fiche UNSS	
Pour les élèves entre 16 et 18 ans : copie attestation de recensement	
Pour les élèves de plus de 18 ans : copie de l'attestation Journée Défense Citoyenneté (anciennement JAPD)	

En cas de désistement après dépôt du dossier ou de démission, vous êtes prié(e) d'informer l'établissement par téléphone dans les plus brefs délais. Toute négligence peut en effet bloquer une place pour un autre postulant. Merci de votre compréhension.